

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du mardi 18 février 2025 à 20h00

Le mardi 18 février 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Présents : Robert PERRIN, Pierre MONNERY, Michel LAHAIRE, Guillaume DANGUIN, Loïc MARIETTON, Philippe PEYROT, Olivier TILLET, Florent COQUARD, Blandine DUPERRAY, Marie-Claude PEIGNEAUX, Cindy PERREAL, Mylène DUCHARNE.

Désignation du secrétaire de séance : M Michel LAHAIRE

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par Monsieur Thomas TIXIER et Madame Gaëlle ZACHARIE au 650 route de Bagny pour installation de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Madame Christine MAZILLE au 64 rue des Grandes Planches pour construction d'un muret, prolongation de la terrasse, pose de gabions. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Mickaël COELHO au 2491 route du Berthier pour extension d'une terrasse. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration déposée par Monsieur Tony PETAGNA au 21 route du Colliard pour changement d'une fenêtre en porte-fenêtre. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Madame Fatima BUTTE au 2529 route du Berthier pour installation de volets roulants. Dossier transmis à l'ABF. Demande de pièces complémentaires.
- Certificat d'urbanisme pour la vente ROLLET-PENIN/VIALLE-VIVAS au 111 impasse des Hauts de Chavasson.
- Prochaines réunions du Plan Local d'Urbanisme :
 - le 7 mars en présence des Architectes des Bâtiments de France et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.
 - le 14/03 en présence des personnes publiques associées afin de leur présenter le diagnostic.

VOIRIE

- Aménagement de la placette rue des Grandes Planches : les travaux seront réalisés pendant les vacances d'avril.
- Présentation du budget communautaire : le budget fonctionnement sera consacré à l'entretien des fossés, épareuse, heures d'agent, passage d'un tractopelle pour dégager les recoupes sur des secteurs prioritaires. Le budget investissement sera réservé à la réfection de la voirie des Palletières.

BÂTIMENTS

La commission bâtiment a abordé plusieurs sujets relatifs à l'aménagement et à la sécurisation des infrastructures municipales.

- Stade de football : le devis de l'entreprise SANLAVILLE pour l'aménagement des infrastructures (démontage, évacuation et changement du grillage, du filet et des poteaux côté vestiaires et du filet côté Sud) a été accepté, à l'unanimité. Le montant s'élève à 10 809€ HT.

L'entreprise MARDUEL est intervenue afin d'installer un système d'éclairage sur le grand parking au stade de foot et devant le local de chasse.

- Sécurisation des ruines du château : le devis de l'entreprise ALM a été validé, 12 pour et 1 abstention, pour un montant de 6 450€HT.
- Maison médicale : A la suite de problèmes d'isolation phonique et thermique évoqués par les professionnels de la maison médicale, un état des lieux a été effectué par les membres de la commission bâtiment. Un projet d'isolation du cabinet infirmier et de la salle d'attente, a été évoqué. Une demande de devis sera effectuée pour évaluer le coût des travaux.
- Rénovation énergétique des bâtiments de l'école et cantine : la mission d'avant-projet de la société BDIBAT est en phase terminale et va être prochainement présentée aux élus.
- Vieux bourg : la porte du local situé sous la cantine sera repeinte par l'agent communal.

COMMUNICATION

- Réunion commission communication : 3/3 à 19h30
- Résultat recensement : Une famille n'a pas effectué son recensement.
 - o 421 logements recensés dont 31 logements secondaires et 35 logements vacants
 - o 796 habitants
- Antenne mobile : l'entreprise Valocime, gérée par des fonds de pensions américains, a démarché la mairie pour proposer de racheter le bail à des conditions financières très avantageuses. Aucune suite ne sera donnée après avoir consulté l'Association des Maires de France.
- Plan Orsec : La procédure de distribution des comprimés d'iodure de potassium a été mise à jour sur le site internet (source Préfecture)

ÉLECTRICITÉ

- Compte rendu de visite réalisée dans les locaux de la société WE-EF, fournisseur des éclairages pour la mise en valeur de la cité, en présence de Philippe PEYROT, Marie Claude Peigneaux et du représentant du Syder.
- Compte rendu du comité syndical du 28/1 ponctués par la cérémonie des vœux.
- Le Syder a mis à disposition de l'ensemble des communes ayant basculé dans la démarche performancielle (passage en LED de l'éclairage public) un logiciel permettant de gérer à distance l'éclairage public : l'utilisation est limitée exclusivement à des modifications d'éclairage lors de manifestations occasionnelles sur une zone définie.
- Les charges du SYDER ont été reçues. Elles seront débattues au conseil du mois de mars afin de décider de leur affectation budgétaire.

FLEURISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion de la commission du 27/01 : il a été proposé de procéder à l'aménagement paysager de l'espace en herbe situé le long de RD385 entre le garage le Petit Paris et le restaurant le Domaine des Pierres Dorées, à la plantation d'une haie sur le parking du cimetière et à l'aménagement d'un espace de recueillement dans le nouveau cimetière avec la plantation de trois arbres et installation de 2 bancs. Des devis comparatifs seront présentés pour ces projets.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Compte-rendu du conseil communautaire.

DÉLIBÉRATIONS

- Revalorisation du loyer de Madame BERTRAND.
- Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention relative aux outils mis en place par la CCBPD pour accompagner les communes dans leurs démarches d'optimisation des consommations énergétiques de leurs bâtiments et de développement des énergies renouvelables.
- Service mutualisé commande publique.
- Service mutualisé prévention.
- Portant modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi.
- Fixation de la rémunération de l'agent recenseur.

DIVERS

- Départ de Madame Marie SEVENO-RICHE, co-locataire du local impasse de la mairie.
- Le Conseil Municipal valide l'achat de distributeurs (teinte anthracite) de sachets pour hygiène canine, pour un coût total de 596€HT. Ils seront installés sur le parking de la salle d'animation et au vieux bourg. :
- Eglise : Poursuite de l'étude climatique, avec la société ERM, pendant un an, afin d'évaluer les conditions optimales de fermeture et d'ouverture de la crypte associées à la possibilité de visite en fonction des saisons, pour un coût de 3 600€HT.
- GNOLUS : le bilan annuel indique une augmentation de la fréquentation. Pour Ternand, entre 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, 555 équipes ont parcouru le circuit, contre 533 l'année précédente.
- La fusion des clubs de football de l'Olympique Sportif Beaujolais (Val d'Oingt) et du Foyer Sportif de Ternand, à partir du 1^{er} juillet 2025, représente une opportunité majeure pour renforcer la pratique du football dans la région et garantir la pérennité des activités sportives pour les licenciés. La commune de Ternand apporte son soutien à ce projet sous certaines conditions, visant à garantir le succès de cette initiative.
- Le vote du budget aura lieu le vendredi 28 mars à 18h00.
- Passage du rallye découverte touristique « la Clémentine » le samedi 29 mars sur notre commune.
- Demande de subvention par l'association des Conjointes Survivants. Demande refusée.
- Prochain Conseil le 11 mars.

Fin de la séance 23h30